

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Licence - Sciences pour la santé - Biotechnologies pour la santé - Accès Santé

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université Grenoble Alpes - Licence - Sciences pour la santé - Biotechnologies pour la santé - Accès Santé (LAS) | Jury par défaut | Tous les candidats | 100 | 1141 | 705 | 750 | 14 | 5 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES POUR LA SANTE :

- Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,

- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,

- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

- Disposer de bonnes compétences en communication

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,

- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,

- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

- Bonne maîtrise des compétences en Biologie, Physique, Chimie et Mathématiques

- Bonne aptitude à travailler en équipe (engagement associatif)

- Bonne faculté d'adaptation (formation pluridisciplinaire).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le parcours Biotechnologies pour la Santé dispense une formation en biotechnologies à l'interface des disciplines fondamentales (chimie, biologie, physiologie humaine) et appliquées (ingénierie diagnostique et thérapeutique, instrumentation). Ce parcours est un parcours de formation généraliste et pluridisciplinaires autour des biotechnologies et de la santé.

Ce parcours est une Licence Accès Santé (LAS). Enseignements supplémentaires pour acquérir les compétences nécessaires pour candidater en 2e année des études de santé

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Utilisation de l'OAD pour l'examen des vœux. Parcours scientifique exigé. Dossier de l'étudiant avec lettre de motivation, bulletin de note, projet professionnel et appréciations, sera éventuellement étudié si le cas l'exige.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les étudiants doivent avoir suivi un cursus scientifique comprenant les matières scientifiques utilisées en biotechnologies : la biologie, la biochimie, les sciences du vivant, la chimie, la physique, les mathématiques et l'anglais. En plus de ces matières fondamentales, il est conseillé d'avoir une bonne aptitude à travailler en équipe, une bonne faculté d'adaptation (formation pluridisciplinaire) et de présenter un projet professionnel (santé et un projet autour des biotechnologies)

Les étudiants qui ont un niveau insuffisant sur les matières scientifiques citées plus haut auront des difficultés pour réussir en Licence biotechnologies pour la santé

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats en SVT, Physique et Mathématiques | | Relevés de notes de première et terminale et éventuellement les notes des épreuves anticipées | Essentiel |
| | Résultats en Français et Anglais | | Relevés de notes de première et terminale et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Qualités de méthode, de rigueur | | Fiche Avenir / Projet de formation motivé | Important |
| | Organisation des idées, cohérence | | Fiche Avenir / Projet de formation motivé | Important |
| | Autonomie de travail | | Fiche Avenir / Projet de formation motivé | Important |
| | Capacité à expliciter sa démarche d'orientation | | Fiche Avenir / Projet de formation motivé | Important |
| Savoir-être | Attitude, autonomie, curiosité et organisation du travail | | Fiche Avenir | Important |
| | Aptitudes au travail d'équipe | | Fiche Avenir | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Intérêt pour les biotechnologies et la santé | | Projet de formation motivé / Rubrique "activité et centres d'intérêts" et Fiche Avenir | Important |
| | | | | |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| | Projet professionnel | | Projet de formation motivé / Rubrique "activité et centres d'intérêts" et Fiche Avenir | Important |
| | Capacités à réussir et à s'investir (motivation) | | Projet de formation motivé / Rubrique "activité et centres d'intérêts" et Fiche Avenir | Important |
| | Qualités humaines et relationnelles | | Projet de formation motivé / Rubrique "activité et centres d'intérêts" et Fiche Avenir | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Aucun critère défini pour ce champ | Aucun critère défini pour ce champ | Important |

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble
Alpes